



Directeur adjoint petite enfance h/f
Cadre d'emplois infirmier territorial en soins généraux ISG
ou infirmier territorial
Poste Permanent, Catégorie B, Temps plein

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population.

Rattaché à la Direction des affaires générales et de la petite enfance du département des Services à la Population, vous êtes le médiateur qui coordonne tous les partenaires d'une structure, au service du bien-être de l'enfant et de sa famille.

À ce titre, vos missions principales sont :

- Mettre en place avec la directrice et le personnel de la structure, le projet pédagogique (référént pédagogique)
- Travail en partenariat avec la directrice : Co-anime et coordonne l'équipe, relais entre la directrice et l'équipe
- Observation de l'enfant et réponse à ses besoins fondamentaux (changes, repas, sommeil...)
- Dépistage et prévention des troubles et des carences éventuels de l'enfant (médicaux ou alimentaires)
- Suivi médical des enfants mise en place des P.A.I
- Planification et participation aux visites médicales avec le médecin
- Gestion des urgences
- Vérification des pharmacies
- Dialogue et accompagnement des familles
- Organisation avec la directrice de la réunion de parents
- Travail en section
- Organise et gère l'espace avec l'équipe
- Supervise le choix du matériel pédagogique fait par l'éducatrice ou les agents
- Encadrement des stagiaires
- Bilan des activités réalisées

Profil :

- Diplôme d'état d'infirmier ou d'éducateur de jeunes enfants
- Connaissance du développement psychomoteur du jeune enfant
- Animation et éveil du groupe d'enfants
- Impulser l'esprit d'équipe par une communication adaptée
- Connaissance des techniques manuelles adaptées



Informations complémentaires :

- Roulement d'horaires et disponibilité pour changer d'horaire, coupure possible
- Garde médicale
- Changement de structure
- Vacances en fonction des nécessités de service ou fermeture de la structure
- Maintien en état des locaux
- Devoir de réserve
- Perspicace et diplomate
- Dynamique et enjoué
- Sens de l'écoute et de l'organisation

Parce que rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :

L'humain au cœur de nos préoccupations :

- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service

Avantages financiers :

- Prime de fin d'année : environ 1 400 € bruts, versée en deux fois (juin et novembre), calculée au prorata de la date d'arrivée, à partir du 7^e mois de présence.
- Prime liée à la performance (CIA) : prime variable selon l'évaluation annuelle, versée en mars suivant, sous réserve d'une ancienneté suffisante (premier versement l'année suivante (N+1) en cas d'arrivée avant le 30 juin de l'année en cours, ou l'année d'après (N+2) en cas d'arrivée après le 1^{er} juillet de l'année en cours).
- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

Le Développement professionnel et personnel :

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues
- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes



L'Equilibre vie professionnelle-vie privée :

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 14 jours de RTT + 2 jours de fractionnement
- Télétravail possible selon poste et nécessités de service
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

L'Accessibilité :

Situé à seulement 12 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.